

Article paru dans le Courrier Cauchois du 28 janvier 2022

Vœux

Grainville-la-Teinturière prévoit "une belle foire de la Chandeleur le 5 mars"



Maire de Grainville-la-Teinturière, René Vimont, fait le point sur ses projets.

Comment s'est passée cette seconde année sous Covid dans votre commune ?

Nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures. Toutefois, le fonctionnement de l'école est très perturbé par les protocoles sanitaires imposés. Ce n'est pas facile pour

nous, les enseignants, les enfants et leurs parents ; il faut s'adapter sans cesse. Cette année encore pas de rassemblements conviviaux, cela manque à la vie communale. Nous avons bien avancé à la résidence du Champ des oiseaux, les premières constructions commencent.

La crise sanitaire et ses conséquences (télétravail, retour à la campagne) vous incitent-elles à revoir vos priorités pour ce mandat ?

Non, nous suivons les engagements que nous avons pris lorsque nous avons été élus, à savoir faire vivre au mieux une commune rurale.

Quels projets vont être lancés en 2022 ?

A la salle Cauchoise, nous allons aménager le terrain vague qui la jouxte en zone humide, cela permettra "d'éponger" les eaux pluviales. Cette zone est traversée par un ruisseau, nous allons l'arborez, l'embellir, en bref la mettre en valeur, dans le respect de la biodiversité. A la mairie, nous allons restaurer les murs extérieurs. Nous allons faire les finitions d'aménagement à la résidence du Champ des oiseaux. La voirie autour de la halle Cauchoise sera rénovée. Et, nous allons préparer une belle foire de la Chandeleur. Elle est reportée pour cause de crise sanitaire mais nous donnons rendez-vous à tous le 5 mars, pour ce traditionnel concours agricole ; il est important de garder nos fêtes rurales.